

Le trafic des humains, un sc



Marie-Andrée Roy, sociologue, professeure au département des sciences religieuses de l'UQAM, co-dirige, avec Lyne Kurtzman, une recherche sur la traite des femmes à des fins de marché sexuel à L'Alliance de recherche IREF/Relais-femmes. Cette recherche est effectuée dans une perspective résolument féministe. Le dossier qui suit reprend les principaux jalons de l'exposé de Marie-Andrée à la rencontre du Réseau justice sociale CND, le 31 juillet 2004. Il a été préparé par Céline Beaulieu qui s'est servi de ses notes personnelles et des notes manuscrites fournies par la personne ressource. Le texte garde un caractère schématique à la fois pour rester proche de l'intervention rapportée et pour présenter le maximum d'éléments d'analyse de la problématique.

Genèse d'une recherche

Pourquoi est-ce que je travaille sur la question de la traite des humains? Parce que c'est un scandale planétaire qui affecte des millions de femmes et d'enfants; parce que c'est une injustice, les droits humains élémentaires étant bafoués; parce que c'est une violence qui nous désapproprie de notre corps, de notre intimité; parce que c'est une domination des femmes par des cultures, des sociétés et des économies patriarcales et par des individus qui adhèrent aux valeurs et privilèges du patriarcat. Il s'agit d'un esclavage des temps modernes : « Souviens-toi que tu as été étranger en terre étrangère. Souviens-toi que Dieu t'a sortie de l'esclavage en terre d'Égypte. »

Je suis chrétienne. Je n'ai pas le droit de me taire face à cet esclavage. Dieu, Dieu me commande d'agir. Je suis féministe solidaire des femmes, de toutes les femmes, mes sœurs. La souffrance des femmes m'est insupportable. Leur réduction à l'état de marchandise me commande d'agir. Tels sont les fondements identitaires qui m'ont orientée vers la présente recherche. C'est donc une commande intérieure, une exigence morale qui me pousse à l'action.

Ce dossier s'avère difficile pour plusieurs raisons. Ici, j'en mentionne deux. La question nous divise parce qu'elle nous oblige à nous positionner sur la prostitution et, à ce sujet, le mouvement des femmes est partagé entre deux tendances qui s'affrontent : les partisans de l'abolition et celles qui revendiquent une réglementation. Ce sujet nous confronte aussi au plan de notre représentation de la sexualité, de

notre rapport aux hommes, à l'intimité, au désir.

Un tel dossier nous fait sortir de notre innocence, de notre vision puriste, étriquée, idéalisée de la sexualité. Nous sommes obligées de nous poser la question : quelle vision les hommes ont-ils de la sexualité? Comment les femmes vivent-elles la « rencontre » intime avec les hommes?

La notion de trafic et ses causes

Le trafic sexuel désigne le recrutement, le transport (à l'intérieur ou à l'extérieur d'un pays), le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes dans le but de les obliger à exercer des activités dans l'industrie du sexe ou à se prostituer. Il procède de différentes façons pour parvenir à des visées d'exploitation sexuelle : la menace de recours ou le recours à la force, l'enlèvement, la fraude, la tromperie, l'abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité, l'offre de paiements ou d'avantages.

Il convient de distinguer l'entrée illégale avec des passeurs et le trafic. On paie le passeur, puis on est libre. Dans le cas du trafic, l'entrée légale ou illégale s'effectue sous le contrôle d'un trafiquant et, par la suite, la personne trafiquée demeure sous son contrôle.

Le trafic sexuel des femmes et des enfants, au plan international, provoque des mouvements transfrontaliers de personnes entre pays marqués par une inégalité économique. Le mouvement va des pays pauvres aux pays riches, du Sud vers le Nord, de l'Est vers l'Ouest. Chaque

andale planétaire

année, dans le monde, ce trafic affecte jusqu'à quatre millions de personnes. Selon la GRC, jusqu'à 16 000 personnes entrent illégalement au Canada annuellement.

Pourquoi des femmes, des enfants, des pauvres se retrouvent-ils en situation de traite? Des causes multiples et de différents ordres favorisent le trafic des humains.

Des causes économiques : la pauvreté des femmes et des familles, pauvreté reliée au sous-développement, à la globalisation des marchés, à la fin des régimes communistes, à l'exploitation capitaliste du Nord sur le Sud, à la corruption; le désespoir face à sa situation économique et la volonté de s'en sortir, d'avoir une vie meilleure, coûte que coûte.

Des facteurs politiques : les guerres, les conflits armés entre pays ou entre ethnies; l'instabilité politique de certains pays; les dictatures.

Des facteurs culturels et religieux : l'inégalité des sexes, la faible estime que les femmes ont d'elles-mêmes, le racisme et le sexisme, une culture démocratique défailante, l'absence de culture des droits humains, l'exigence de la dot qui, dans certaines cultures, ruine les familles, le mariage comme seul état de vie possible dans certaines sociétés, l'inégalité des femmes face aux pouvoirs civils et religieux.

Tout cela génère d'importants déplacements de populations, des populations qui sont très vulnérables. Cela génère aussi un effondrement des valeurs démocratiques qu'on retrouve à la base des sociétés qui respectent les droits humains.

Facteurs qui rendent possible le trafic

Dans l'état de nos sociétés, des facteurs structurels favorisent le trafic des humains.

Des facteurs économiques : l'économie de marché où la loi du profit domine tout; l'industrie du sexe qui recherche le profit et qui a, par conséquent, intérêt à faire augmenter la demande; l'industrie du tourisme sexuel; la demande d'une main d'œuvre à bon marché.

Des facteurs politiques : les lois très restrictives sur l'immigration dans les pays riches, tels le Canada; le militarisme et les pratiques des armées occupantes ou même « pacifiantes »; la faiblesse des lois sanctionnant le trafic, au Canada par exemple; les régimes politiques corrompus qui facilitent l'installation du crime organisé; les régimes qui ne respectent pas les droits humains.

Des facteurs culturels : le machisme qui traite l'autre comme une chose; le sexisme qui place un sexe au service de l'autre; la culture du consommateur payeur; la culture de la satisfaction immédiate de ses désirs; la culture du sexe banalisé par la pornographie ou sur Internet par exemple; la culture capitaliste où la réussite se mesure à l'argent qu'on détient.

Facteurs religieux : l'incapacité de l'Église à proposer une vision positive de la sexualité; une absence de spiritualité qui reconnaît l'humain comme sexué et le caractère humanisant d'une sexualité bien vécue.

Au cœur de la problématique

Qu'est-ce qui soude tout ça? Le système socioculturel patriarcal et l'économie capitaliste, voire le libéralisme économique. Aujourd'hui, insistons sur le système patriarcal en esquissant la théorie de l'appropriation. Cette théorie développée par Collette Guillaumin m'apparaît particulièrement éclairante pour analyser la traite des femmes à des fins de trafic sexuel comme forme sévère d'appropriation collective des femmes.

Cette théorie s'intéresse à deux faits : un fait matériel et un fait idéologique. Le fait matériel, c'est le rapport de pouvoir qu'est l'appropriation de l'ensemble des femmes par l'ensemble des hommes. Le fait idéologique, c'est l'idée de nature qui est censée rendre compte de ce que sont les femmes. En étant appropriées matériellement et dans leur individualité, les femmes se trouvent dépossédées de leur autonomie mentale. Ainsi, nombre de femmes trafiquées ne se perçoivent pas elles-mêmes comme objet de trafic et croient avoir une certaine prise sur leur situation.

Les femmes qui sont dépossédées d'elles-mêmes sont amenées à lutter individuellement et collectivement pour reprendre possession d'elles-mêmes. Mais il appert que la reprise de possession de leur personne suppose que c'est l'ensemble des femmes qui reprennent possession d'elles-mêmes, socialement et matériellement. Une lutte collective à mener collectivement, comme femmes.